

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 17 avril 2019 à 9h30
« Enrichissement des indicateurs relatifs aux retraites »

Document n° 8
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Cas type de couple de non cadres :
proposition de nouvel indicateur pour le rapport annuel**

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Cas type de couple de non cadres : proposition de nouvel indicateur pour le rapport annuel

Les éléments présentés dans ce document sont extraits du **document n°7**.

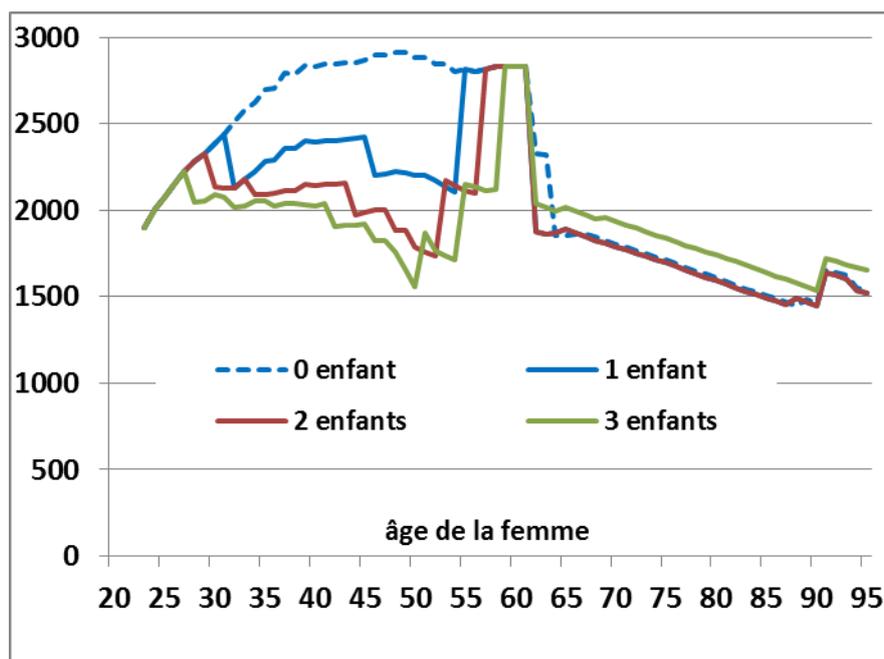
Dans le cadre du rapport annuel du COR, on propose d'introduire un indicateur comparant le niveau de vie atteint par un ménage durant la période de retraite à celui atteint durant la vie active, sur la base d'un cas type familialisé : couple où les deux conjoints effectuent la même carrière de non-cadre du secteur privé (cas-type n° 2 du COR, cité dans le décret du 20 juin 2014), avec zéro à trois enfants.

On considère une génération virtuelle qui se verrait appliquer tout au long de son cycle de vie la législation en vigueur actuellement en matière de retraite, de prestations familiales et de fiscalité. La trajectoire de niveau de vie est déflatée de la croissance du SMPT, les résultats étant présentés en euros 2019 par mois et par unité de consommation.

Par ailleurs, on suppose que le cas type n'épargne pas au cours du cycle de vie et, par conséquent, ne perçoit pas de revenus du patrimoine, ce qui peut notamment conduire à sous-estimer son niveau de vie à la retraite. Les loyers imputés sont de même ignorés. En pratique, les ménages ont la possibilité de lisser leur consommation au cours du cycle de vie en épargnant durant la vie active puis en profitant du patrimoine accumulé au cours de la retraite.

La comparaison des niveaux de vie sur cycle de vie peut être présentée sous la forme d'un graphique et/ou d'un tableau d'indicateurs synthétiques.

**Niveau de vie en fonction de l'âge,
selon le nombre d'enfants**
en euros 2019, déflatés de la croissance du SMPT



Source : calculs DG Trésor et SG-COR, cas type de non cadre à carrière continue, scénario 1,3%.

**Indicateurs comparant le niveau de vie déflaté du SMPT
au cours de la vie active et au cours de la retraite**

nombre d'enfants	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants
taux de remplacement net individuel				
Homme	65%			
Femme	65%			
rapport entre le niveau de vie au début de la retraite et le niveau de vie en fin de carrière				
Couple	65%	66%	66%	70%
rapport entre le niveau de vie durant toute la retraite et durant la vie active				
Couple	62%	70%	77%	88%

Source : calculs DG Trésor et SG-COR, cas type de non cadre du privé à carrière continue, scénario 1,3 %

On considère dans le tableau le ratio entre le niveau de vie durant toute la retraite (moyenne de toutes les années de retraite, de la liquidation de la femme au décès de la femme) et le niveau de vie durant toute la vie active (moyenne de toutes les années de vie active, de la formation du couple à la liquidation de l'homme).